



## POWerview - PINE FALLS

### Procès-verbal

#### Réunion extraordinaire du conseil tenue le 3 novembre 2022 - 19 h

#### 1 Déclaration de l'ouverture de la réunion

Le maire, Les Barclay, a déclaré l'ouverture de la réunion extraordinaire à 19 h, les membres suivants du conseil étant présents :

Randy Desautels, Edna Pichor, Judy LeRoye et Jan Scherpenzeel

Le personnel : Sharon Desiatnyk, AAP

Heather Chevrefils, assistante à l'AAP - secrétaire

Autres présents : Marlene Watson de 19 h à 19 h 30

Joyce Robinson de 19 h à 19 h 30

Wilma Kemball-Johnston de 19 h à 19 h 30

#### 2 Ajouts

##### 2.1 Ajouts à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire

ATTENDU QUE selon l'article 9.6 du règlement des procédures : *Lors d'une réunion extraordinaire, aucun sujet ou affaire autres que ceux mentionnés dans l'avis de convocation à la réunion ne sera pris en considération, sauf si tous les membres du conseil présents et que les membres consentent unanimement par résolution d'ajouter des sujets à l'ordre du jour ;*

ET ATTENDU QUE le conseiller Scherpenzeel s'est abstenu de la décision ;  
ET ATTENDU QUE les conseillers Pichor et Desautels ont consenti à l'ajout ;  
ET ATTENDU QUE le maire Barclay, même s'il a objecté, a consenti à l'ajout ;  
IL EST AINSI RÉSOLU QUE le sujet soit ajouté à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire.

#### 3 Adoption de l'ordre du jour

2022-286

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion extraordinaire tenue le 3 novembre 2022 soit par la présente adopté tel que modifié.

**ADOPTÉE**

#### 4 Affaires à l'ordre du jour

##### 4.1 Participation au congrès George Cuff

Pour confirmer la participation du maire Barclay, des conseillers Pichor, LeRoye et Scherpenzeel, et aussi l'assistante à l'AAP, Heather Chevrefils

##### 4.2 Clefs pour le conseil, codes et courriels

2022-287

Proposée par : Judy LeRoye

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE l'entier du conseil obtienne les clefs et les codes d'accès à la chambre du conseil ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les membres du conseil aient les nouvelles adresses courriel pour la durée de leur fonction sur le conseil :

Maire Les Barclay - [Mayor@powerview-pinefalls.com](mailto:Mayor@powerview-pinefalls.com)

Conseiller Randy Desautels - [RandyDes@mymts.net](mailto:RandyDes@mymts.net)

Conseillère Judy LeRoye - [Judy.Leroye@powerview-pinefalls.com](mailto:Judy.Leroye@powerview-pinefalls.com)

Conseillère Edna Pichor - [edpichor@mymts.net](mailto:edpichor@mymts.net)

Conseiller Jan Scherpenzeel - [Janzeel@mymts.net](mailto:Janzeel@mymts.net)

**ADOPTÉE**

- 2022-288      **4.3      Le garage situé au 43 rue Pine**  
Proposée par : Jan Scherpenzeel  
Appuyée par : Randy Desautels
- ATTENDU QUE la résolution 2022-276 propose la vente du garage situé au 43 rue Pine ;
- ET ATTENDU qu'en conséquence d'une étude il est constaté qu'il y a le besoin d'une étude plus avancée de son état et des lignes de services publics avant la vente ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil demande au service des travaux publics d'évaluer et rendre rapport de choix concernant le garage qui est situé au 43 rue Pine.

**ADOPTÉE**

- 4.4      Avis de motion**
- La conseillère LeRoye a avisé par écrit qu'elle proposerait une résolution lors de la prochaine réunion ordinaire du conseil pour rescinder la résolution 2022-274.

**REMIS**

**5      Comité de l'entier**

- 2022-289      **5.1      Le huis clos**  
Proposée par : Jan Scherpenzeel  
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU qu'en conformité avec l'article 152(3) et l'article 83(l)(d) de la *Loi sur les municipalités*, le conseil consente à siéger à 19 h 30 comme comité de l'entier à huis clos pour discuter :
- (iii) à une question qui en est à l'étape préliminaire, s'il est possible que le fait de la discuter en public porte atteinte à la capacité de la municipalité de mener ses activités ou ses négociations.

**ADOPTÉE**

- 2022-290      **5.2      Ajournement du huis clos**  
Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Jan Scherpenzeel
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil consente par la présente à ajourner à 20 h 35 sa séance comme comité de l'entier à huis clos pour reprendre les affaires à son ordre du jour.

**ADOPTÉE**

- 2022-291      **5.3      Audience publique pour traiter de la demande d'une ordonnance de dérogation R3000**  
Proposée par : Randy Desautels  
Appuyée par : Judy LeRoye
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise la tenue d'une audience publique pour traiter de la demande d'une ordonnance de dérogation, et ceci, lors de la réunion ordinaire du conseil prévue pour le 28 novembre 2022.

**ADOPTÉE**

- 2022-292      **5.4      Modification du calendrier des dates pour le reunion du conseil en 2022**  
Proposée par : Jan Scherpenzeel  
Appuyée par : Edna Pichor
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil rééchelonne le début de la réunion ordinaire du conseil prévue pour le 28 novembre 2022 de 13 h à 18 h ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil rééchelonne la réunion ordinaire du conseil prévue pour le 12 décembre 2022 au 7 décembre 2022 à 18 h.

**ADOPTÉE**

2022-293

**6 Levée de la réunion**

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE la réunion extraordinaire tenue le 3 novembre 2022 soit par la présente levée à 18 h 40.

**ADOPTÉE**

**7 Signatures**

---

Les Barclay, maire

---

Sharon Desiatnyk, agente administrative principale